

Berne, le 15 janvier 1973

LE DELEGUE  
AUX ACCORDS COMMERCIAUX

Ambassade de Suisse, Tokyo  
 Ambassade de Suisse, Séoul  
 Ambassade de Suisse, Manille  
 Ambassade de Suisse, Kuala Lumpur (également pour Dacca)  
 Ambassade de Suisse, Djakarta (également pour Saïgon)  
 Ambassade de Suisse, Bangkok  
 Ambassade de Suisse, La Nouvelle Delhi  
 Ambassade de Suisse, Islamabad  
 Ambassade de Suisse, Saïgon  
 Ambassade de Suisse, Hanoi  
 Ambassade de Suisse, Colombo (pour Hanoi)  
 Ambassade de Suisse, Dacca  
 Ambassade de Suisse, Amman (pour Koweït)  
 Ambassade de Suisse, Beyrouth (pour Bahrein)  
 Ambassade de Suisse, Singapour  
 Consulat général de Suisse, Hong Kong  
 Consulat général de Suisse, Bombay  
 Consulat général de Suisse, Karachi

*Hang*

Int 863.1 - Gro/ch

Contrefaçons horlogères,  
 Délégué itinérant de  
 la Fédération horlogère

Monsieur l'Ambassadeur,  
 Monsieur le Chargé d'affaires,  
 Monsieur le Consul général,

Dans le cadre des efforts entrepris tant par la Division du commerce que par la Fédération horlogère en vue d'essayer d'enrayer et d'éliminer les pratiques frauduleuses affectant notre industrie horlogère, M. D. A. Thomas, Directeur, chargé jusqu'à présent des Relations extérieures à la Centrale à Bienne, a été nommé en qualité de Délégué itinérant de la FH. Sa tâche principale consistera à coordonner et à superviser les travaux dans le domaine de la lutte contre les contrefaçons horlogères sur l'ensemble des régions comprises entre le Golfe persique et l'Extrême-Orient. Il s'agit pour l'essentiel de donner une suite pratique



- 2 -

aux premiers résultats que le soussigné a pu obtenir lors de son voyage à Hong Kong et à Singapour en automne dernier.

Le centre de gravité des activités de M. Thomas se situera à Hong Kong, soit au coeur même des pratiques de contrefaçon; c'est à partir de là que le Délégué de la FH étendra ses actions à l'ensemble des régions indiquées ci-dessus.

La mission confiée à M. Thomas débutera à la fin du mois de janvier, durera, dans un premier temps, jusqu'au mois de juin et sera prolongée ultérieurement selon un plan encore à établir. Le programme de travail pour cette période initiale que vous trouverez en annexe donne un aperçu liminaire des différents endroits qui feront l'objet de ses visites; des modifications de ce projet de voyages restent toutefois réservées.

Vu l'importance que nous n'avons cessée d'accorder au problème de la fraude dans le secteur horloger et dans le but de faciliter au mieux la tâche du Délégué mentionné, je vous saurais gré de lui accorder tout l'appui et l'aide possible dans l'accomplissement de ses fonctions. Il a été convenu avec l'intéressé lui-même qu'il vous informera, à l'avance, de son passage dans votre pays ou votre ville de résidence afin que vous puissiez à temps prendre les dispositions et les rendez-vous nécessaires. Aussi vous serais-je reconnaissant de bien vouloir me tenir informé des diverses actions entreprises par M. Thomas et de me signaler les éventuels progrès qu'il lui sera possible de réaliser.

En vous remerciant d'ores et déjà de l'attention que vous prêterez à ces lignes, je vous prie d'agréer,  
Monsieur l'Ambassadeur,  
Monsieur le Chargé d'affaires,  
Monsieur le Consul général,  
l'expression de ma considération distinguée.



Annexe: ment.

Contrefaçons horlogères

Programme de voyages pour le premier trimestre 1973

du Délégué itinérant de la FH

	<u>Dates</u>	<u>Destinations</u>
1. Programme pour les mois de <u>janvier</u> , <u>février</u> et <u>mars</u> :	30.1.1973	Bangkok
	2.2.1973	Vientiane
	6.2.1973	Hanoi
	13.2.1973	Bangkok
	19.2.1973	Singapour
	20.2.1973	Hong Kong
	27.2.1973	Tokyo
	8.3.1973	Séoul
	15.3.1973	Taipeh
	21.3.1973	Hong Kong
2. Programme pour les mois d'avril, mai et juin:	(dates pas encore connues)	Djakarta
		Kuala Lumpur
		Hong Kong
		Manille
		Singapour
		Bangkok
		La Nouvelle Delhi
		Bombay
		Karachi
		Koweït
Bahreïn		
Beyrouth		